



26 août 2015 COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1

Partenariat EHESP - ANAP

Signature d'une convention pour un accompagnement des acteurs dans la conduite du changement et la transformation du système de santé.

Laurent Chambaud, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et Christian Anastasy, directeur général de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) signent aujourd'hui une convention de partenariat pour une durée de trois ans. Cette collaboration a pour objet d'encadrer des actions communes et complémentaires en lien avec l'actualité et les évolutions du système de santé.

L'EHESP, Grand établissement d'enseignement supérieur et école de référence pour les cadres de la santé, s'attache à adapter et améliorer en continu ses enseignements pour former des professionnels opérationnels et performants au sein des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux.

L'ANAP, dans le cadre de son projet « Académie de la performance », souhaite diffuser la culture de la performance et valoriser ses productions, grâce à des partenariats avec des grandes écoles et en particulier l'EHESP.

Les domaines de collaboration comprendront la participation réciproque à des groupes de travail, animés par l'une ou l'autre partie sur les thèmes définis dans le programme de travail annuel, ainsi qu' un recours mutuel à l'expertise de chacun ou la réalisation d'expertises conjointes.

Une collaboration pédagogique renforcée

Selon ce partenariat, la collaboration pédagogique s'effectuera notamment par la participation conjointe à l'élaboration de cursus ou programmes de formation entre enseignants de l'EHESP et experts de l'ANAP. L'accompagnement des élèves directeurs formés par l'EHESP est également prévu grâce à un tutorat pris en charge par l'ANAP dans le cadre de stages ou de thèses « professionnelles ». Les productions de l'ANAP seront également intégrées dans le contenu des formations de l'EHESP. L'Ecole prévoit par ailleurs le déploiement de modules de formation conçus par l'ANAP, en lien avec ses outils et productions.

Un programme de coopération 2015-2016 ambitieux décliné comme suit

- l'ANAP et les enseignants de l'EHESP collaboreront sur des travaux d'accompagnement des Agences régionales de santé (ARS) ;
- l'ANAP réalisera des interventions ponctuelles et des conférences à la demande de l'EHESP dans ses formations ;
- l'accompagnement au développement de la chirurgie ambulatoire qui correspond à l'une des actions de formations nationales (AFN) définies par le Ministère de la santé a été identifié comme axe de travail. Les modules mis au point par l'ANAP seront ainsi transférés et adaptés par l'EHESP à ses formations :
- des modules de formation en ligne élaborés par l'ANAP seront testés par les élèves de l'EHESP, sous la responsabilité de ses équipes pédagogiques;
- l'Ecole contribuera à la diffusion du guide de comptabilité analytique réalisé par l'ANAP et édité aux Presses de l'EHESP.

Dans le cadre de <u>l'Université d'été de la performance en santé</u> qui se tient à Tours les 28 et 29 août 2015, l'EHESP, partenaire de l'événement, animera un atelier de prospective dont elle est à l'origine sur l'implication de l'usager dans le système de santé.

L'EHESP en bref

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). L'EHESP est membre fondateur de la communauté d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité (USPC), membre associé de l'Université Européenne de Bretagne (UEB).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon 4 départements (méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail / Institut du management / sciences humaines et sociales) intégrés dans un projet interdisciplinaire avec des centres de recherche. L'EHESP propose 13 filières de formation de cadres supérieurs des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), 12 spécialités de diplôme national de master, 5 diplômes de mastères spécialisés, 6 parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP accueille 8 000 élèves, étudiants ou stagiaires en formation continue provenant d'une cinquantaine de nationalités différentes et fait appel à 1 400 conférenciers par an.

Site internet: www.ehesp.fr

Fil twitter: @ehesp

L'ANAP en bref

L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) est un Groupement d'Intérêt Public constitué entre l'Etat, l'Union nationale des caisses d'assurance maladie, la Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie et les fédérations représentatives des établissements de santé et médico-sociaux.

L'ANAP a pour objet d'aider les établissements de santé et médico-sociaux à améliorer leur performance globale et, au premier chef, la qualité du service rendu aux patients et aux usagers. Pour cela, l'ANAP élabore et diffuse des recommandations et des outils dont elle assure le suivi de la mise en œuvre.

L'Agence, qui mène des projets d'ampleur dans la transformation hospitalière et médico-sociale, est déjà intervenue auprès de plus d'un millier d'établissements, depuis sa création.

En 2014, elle a mené près de 40 projets et publié 13 guides pratiques, outils, documents pédagogiques et retours d'experiences.

Dans le cadre de son projet « Académie de la performance », l'ANAP a également des conventions de partenariat avec d'autres écoles de référence, dont l'EN3S (Ecole nationale supérieure de Sécurité sociale) et l'Université Paris-Dauphine.

> Site internet : www.anap.fr Fil twitter: @anap_sante